



Faciliter les opérations de tirer-pousser

Pousser ou tracter un équipement roulant sans assistance motorisée engendre des efforts physiques importants qui présentent des risques d'accidents et de maladies professionnelles (troubles musculosquelettiques, TMS). Ces efforts peuvent être réduits par l'utilisation de timons électriques (tracteurs-pousseurs). Différents modèles existent, il est nécessaire de les choisir adaptés à votre activité.

⊕ Choisissez des équipements adaptés à votre activité

- Vérifiez l'adéquation de l'équipement aux manutentions à effectuer, aux spécificités des manœuvres et déplacements à réaliser, et aux caractéristiques du mobile à déplacer.
- Prenez en considération la nature des sols et les pentes sur lesquels l'équipement sera utilisé.
- Vérifiez qu'il est équipé de poignées réglables en hauteur pour s'adapter à la taille du salarié.
- Choisissez des équipements compacts et légers s'ils doivent être transportés dans un véhicule.
- Assurez-vous que le chargeur de batterie est embarqué et muni d'un indicateur de l'état de charges et présentant une autonomie suffisante au regard des besoins liés à votre activité.



+ Limitez les risques de coincements et d'écrasements

- Veillez à ce que les équipements soient pourvus d'un dispositif de freinage permettant d'arrêter et de maintenir la charge dans la pente.
- Vérifiez qu'ils sont munis d'un système de sécurité anti-écrasement sur la tête du timon.
- Vérifiez qu'ils sont conçus de façon à faciliter l'entretien (chargement des batteries, facilité d'accès aux roues et aux freins).

+ Maintenez en bon état les matériels et les dispositifs de sécurité

- Respectez les consignes de maintenance de la notice d'instructions du fabricant.
- Contrôlez périodiquement le bon fonctionnement des matériels, des batteries et des dispositifs de sécurité (système de sécurité anti-écrasement, arrêt d'urgence, etc.).
- Faites réaliser les vérifications par une personne compétente et qualifiée.
- Immobilisez les équipements défectueux et faites réaliser les réparations nécessaires.

+ Formez les salariés et fournissez les équipements de protection individuelle adaptés

- Formez les salariés à l'utilisation des équipements mis à leur disposition, aux opérations de chargement des batteries et à la prévention des risques liés à l'activité physique (Prap).
- Fournissez des équipements de protection individuelle adaptés (gants, chaussures de sécurité) et assurez-vous qu'ils sont effectivement portés.



POUR ALLER PLUS LOIN

Document INRS
disponible
sur www.inrs.fr :

• Les chariots automoteurs
de manutention. Guide pour
le choix et l'utilisation,
ED 812

Sites web :
www.inrs.fr
www.ameli.fr